

Nouméa, le 07 NOV. 2024

BORDEREAU DE PIÈCES ADRESSE A :

DIRECTION DE
L'INDUSTRIE DES MINES
ET DE L'ENERGIE DE
NOUVELLE-CALEDONIE

Service Industrie

1ter rue Unger
BP M2
98849 Nouméa Cedex

Téléphone :
27 02 30

Télécopie :
27 23 45

Affaire suivie par :
Mathieu NONNON
Courriel :
mathieu.nonnon@gouv.nc
Ligne directe :
27 02 64
Ligne secrétariat :
27 02 96

CS2024-DIMENC-64008
62499-3

Madame la Présidente de l'assemblée de la province Sud
S/C de M. le secrétaire général adjoint

Nombre de pièces	Sommaire	Observations
1 ex :	Objet : ARRÊTÉ de prescriptions spéciales afférant à l'exploitation par la SAS GRANDE BATTERIE DE BOLOUPARIS d'une unité de stockage stationnaire d'énergie par batteries d'accumulateurs de type lithium-fer-phosphate - sise lot 21, lotissement rural les haras d'A.M sur la commune de Boulouparis Projet d'arrêté de prescriptions spéciales	Pour <u>signature</u>
1 ex :	Rapport de présentation de l'inspection	Pour <u>information</u>

Le directeur de l'industrie des mines et de
l'énergie de la Nouvelle-Calédonie



Jean-Yves SAUSSOL'